

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3
Mardi 6 décembre 2016
Collège Antoine Guichard

25 membres votants présents. Le quorum est atteint.
La séance est ouverte à 18h05.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Mure, élue représentante des personnels ATOS.

Mme Charnay-Dufourt, principale demande l'ajout de trois points à l'ordre du jour.

- I- Questions pédagogiques : 5. Principe d'un voyage en Italie pour les élèves latinistes
- II- Questions financières : 2. L'acceptation du don de 896 euros du FSE (voyage en Italie).

5. L'acceptation du don de 1844 euros de FSE (voyage en Angleterre).

M.POINAS, parent représentant la FCPE souhaite que l'ordre du jour soit envoyé dans les 10 jours qui précèdent la date du CA. Madame la principale précise que si ce délai n'a pas été respecté pour ce CA, c'est en raison de l'attente de documents pour boucler le budget. Elle s'engage à ce qu'à l'avenir ce délai soit respecté.

- Approbation de l'ordre du jour modifié

Approbation de l'ordre du jour			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

- Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 17 octobre 2016.
Pas de remarques.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 17 octobre 2016			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

I - Questions pédagogiques

1. Prévision des effectifs

Mme Charnay-Dufourt, principale, communique les prévisions du nombre des élèves et des divisions pour la rentrée 2017/2018 qu'elle a transmis aux services académiques, soit :

- 177 élèves en classe de 6^{ème} → 7 classes
- 162 élèves en classe de 5^{ème} → 6 classes
- 156 élèves en classe de 4^{ème} → 6 classes
- 160 élèves en classe de 3^{ème} → 6 classes

Pour le niveau 6^{ème}, il s'agit d'un travail mené conjointement avec l'IEN de la circonscription et d'une enquête auprès des directions des 2 écoles primaires privées du secteur.

Mme Charnay-Dufourt, principale nous précise que les élèves intégrés soit dans le cadre du dispositif ULIS soit dans la classe externalisée de l'IME du GEYSER devraient être comptabilisés pour la prochaine rentrée. Cela devrait permettre d'atteindre 180 élèves, seuil pour espérer l'ouverture d'une 7^{ème} classe de 6^{ème}.

2. L'orientation en classe de 3^{ème} : programme des actions

Mme Charnay-Dufourt, principal, expose le programme des actions pour l'orientation des élèves de 3^{ème} :

- Mme Blois, conseillère d'orientation psychologue est intervenue dans toutes les classes de 3^{ème}.
- A l'issue du stage découverte du 12/12/16 au 16/12/16 tous les élèves de 3^{ème} devront rédiger un rapport de stage écrit qu'ils présenteront à l'oral devant les élèves de 4^{ème} (motivant pour les élèves de 4^{ème} pour trouver un lieu stage, en classe de 3^{ème}).
- Une présentation du nouveau DNB suite à la réforme du collège sera présentée à la réunion d'information parents/élèves prévue le 12/01/17 à 18h15. Mme Dujardin, directrice du CIO de Montbrison présentera les filières d'orientation après la 3^{ème}.
- Une visite au forum des métiers à Feurs est prévue le 19/01/17 de 13h00 à 16h00 pour 50 élèves ayant un projet professionnel.
- Reconduction de l'orientation concertée pour tous les élèves de 3^{ème} en présence de Mme Charnay-Dufourt, principale, Mme Blois, conseillère d'orientation psychologue, le professeur principal et la famille.
- Un projet d'organisation d'un « mini Forum » avec des parents volontaires d'élèves de 3^{ème} le 31/03/2017. Il s'agirait pour les parents volontaires, d'échanger avec les élèves et de leur présenter leur secteur d'activité et leur profession. Les réponses des parents sont attendues jusqu'au 6 janvier pour confirmer si cette manifestation peut être organisée.

3. Point sur l'évaluation depuis cette rentrée au collège

Mme Charnay-Dufourt principale, souligne et se félicite du travail fourni par l'ensemble des équipes depuis plusieurs mois : appropriation des nouveaux programmes, mise en place de référentiels par discipline pour pouvoir évaluer les compétences déclinées au sein des cycles 3 et 4. Elle remercie M. Descos, principal adjoint, pour l'installation et l'appropriation par les équipes du référentiel « Sacoche ».

M. Pelizzari, parent représentant la FCPE, précise que même si le visuel de ce logiciel est très clair, il faudra certainement un peu de temps aux parents pour arriver à changer de logique et pour appréhender cette nouvelle forme d'évaluation.

M.Descos principal adjoint, informe les parents qu'un lien « SACOCHE » est en ligne sur cybercollèges ainsi qu'un fichier d'aide pour les accompagner à s'approprier ce nouvel outil.

4. Convention avec la bibliothèque sonore

M.Descos principal adjoint, nous présente ce qu'est une bibliothèque sonore et son utilité pour des élèves ayant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture (certificat médical à l'appui). Ces élèves bénéficient d'un accès codé personnel et gratuit financé par le Conseil Départemental de La Loire à la bibliothèque sonore de Roanne.

Vote : 25	Convention avec la bibliothèque sonore	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
------------------	---	-----------------------	-------------------	------------------

5. Principe d'un voyage en Italie pour les élèves latinistes

Mme Charnay-Dufourt, principale, nous fait lecture d'une note de Mme Poncet professeur de latin et organisatrice du voyage :

Voyage ouvert aux latinistes de 4^{ème} et 3^{ème}.

Objectifs : éveiller la curiosité des élèves vis-à-vis d'un pays européen avec lequel nous partageons un même héritage linguistique, historique et en aboutissement du travail réalisé en cours de latin.

Transport en car et hébergement en hôtel.

Programme : Rome antique ; Ostie/Tivoli ; Pompéi ; place et basilique St Pierre ; Rome baroque. 45 élèves et 4 accompagnateurs.

Principe d'un voyage en Italie pour les élèves latinistes			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

II - Questions financières

1. Budget et participation financière des familles au voyage en Italie (latinistes)

M.Cazals gestionnaire, soumet au conseil d'administration le budget prévisionnel du voyage ainsi que le montant de la participation des familles à hauteur de 317 euros par élève pour le voyage en Italie pour les latinistes.

Approbation du montant de 317 euros par élève latiniste pour un voyage en Italie			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

2. L'acceptation du don de 896 euros du FSE (voyage en Italie).

M.Cazals gestionnaire, soumet au vote l'acceptation du don de 896 euro du FSE.

L'acceptation du don de 896 euros du FSE			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

3. Budget et participation financière des familles au voyage en Italie (Italianisants).

M.Cazals gestionnaire, soumet au conseil d'administration le budget prévisionnel du voyage ainsi que le montant de la participation des familles à hauteur de 293 euros pour le voyage en Italie pour les Italianisants.

Approbation du montant de 293 euros par élève italianisants pour un voyage en Italie			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

4. Budget et participation financière des familles au voyage en Angleterre.

M.Cazals gestionnaire, soumet au conseil d'administration le budget prévisionnel du voyage ainsi que le montant de la participation des familles à hauteur de 313 euros pour le voyage en Angleterre.

Approbation du montant de 313 euros par élève pour un voyage en Angleterre			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

5. L'acceptation du don de 1844 euros du FSE (voyage en Angleterre).

M.Cazals gestionnaire, soumet au vote l'acceptation du don de 1844 euros du FSE.

L'acceptation du don de 1844 euros du FSE			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

6. Participation aux frais de réception (groupes supérieurs à 25 personnes)

Mme Charnay-Dufourt propose au vote l'accord de principe du CA pour demander 1 euro par personne extérieure pour participer aux frais de réception. Cela concernera les groupes extérieurs au collège dès 25 personnes.

Accord de principe du CA pour demander 1 euro par personne extérieure			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

7. Budget prévisionnel initial de l'exercice 2017

M.Cazals nous détaille le budget prévisionnel pour l'année 2017.

La dotation de fonctionnement pour l'année 2017 a subi une baisse de 5,25 % puisqu'elle passe de 110 067 € pour l'année 2016 à 104 56 € pour l'année 2017. Cette baisse a pour premier effet direct la suppression de la dotation forfaitaire des collèges à destination du service 'Activités Pédagogiques'.

Par ailleurs, le collège devra faire face en 2017 à des dépenses onéreuses liées aux vérifications de sécurité ainsi qu'au remplacement des ampoules, des blocs autonomes d'éclairage de sécurité et des réglages de la Gestion Technique Centralisée, ce qui implique une augmentation des contrats de maintenance du Collège notamment.

Le Département de la Loire, dans un souci de bonne gestion de ses dépenses entame une réflexion destinée à adapter la dotation aux besoins des collèges. Madame Charnay-Dufourt, principale, encourage de ce fait l'ensemble des équipes pédagogiques à monter des dossiers destinés à être soumis à la collectivité pour obtenir des compléments financiers.

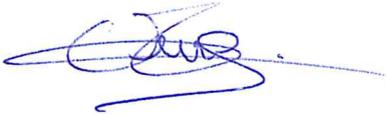
Par ailleurs, Madame la Principale rappelle qu'il sera possible, en cours d'année, de demander au Conseil d'Administration l'autorisation de recourir à des prélèvements sur le fond de roulement du Collège à destination des activités pédagogiques.

Par ailleurs, Madame la Principale rappelle qu'il sera possible, en cours d'année, de demander au Conseil d'Administration l'autorisation de recourir à des prélèvements sur le fond de roulement du Collège à destination des activités pédagogiques.
Après exposé, les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter le budget à l'unanimité.

Approbation du budget prévisionnel pour l'année 2017			
Vote : 25	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,



La présidente,

